
ARTICLE TROISIEME.*De l'entretien des troupes.*

IL est avantageux , pour le bon ordre , pour le ménage , & pour la fanté , de faire faire ordinaire aux troupes : le soldat ne devient point libertin , ne joue pas son prêt , & est très-bien nourri. Mais cela ne laisse pas que d'avoir ses inconvéniens ; parce que le soldat se tue , après une marche , à aller chercher du bois , de l'eau , &c. il devient maraudeur ; il est toujours sale & mal-propre ; son habillement se perd à porter , d'un camp à l'autre , toutes les choses nécessaires à son ménage ; & sa fanté s'altère par toutes les fatigues que cela lui cause.

MAIS aussi il y a un remède à ces inconvéniens. Comme je dispose mes troupes en centuries , je voudrois qu'il

B iij